



Le Penal Trophy : la genèse !

publié le **22/04/2016**, vu **3307 fois**, Auteur : [Mikaël Benillouche](#)

Le Penal Trophy est un quizz qui a désormais plus d'un an. Retour sur la création d'un concept destiné à favoriser l'insertion professionnelle des étudiants !

Quelques mois après la création de Sup Barreau, je m'interrogeais sur les objectifs pédagogiques d'une telle structure au delà d'une préparation d'excellence à l'examen d'entrée au CRFPA. Comment faire en sorte qu'il ne s'agisse pas d'une Prépa comme les autres ? Je rêvais d'une Prépa dont les étudiants seraient fiers et qu'ils incorporeraient à leurs cv.

Par ailleurs, en ma qualité de pénaliste, je suis en contact avec plusieurs praticiens. Or, ceux-ci m'interrogent fréquemment pour savoir si j'ai des étudiants à leur recommander pour un stage ou un recrutement. Or, je n'interviens "que" dans trois Universités, je ne dispense pas d'enseignements partout. Comment connaître les nouveaux talents ?

Il fallait donc chercher à concilier ces deux exigences et chercher à détecter de nouveaux talents en droit pénal par le biais de Sup Barreau et rapprocher ceux-ci des meilleurs praticiens !

C'est finalement en courant sur une plage de Miami (et oui je pense que ça aide) que l'idée du Penal Trophy m'est venue. Une évidence s'imposait, il fallait faire en sorte de présenter aux praticiens des étudiants, qu'ils puissent échanger ensemble, pour que finalement chacun trouve le bon profil.

Je dois avouer avoir eu beaucoup de chance. Sup Barreau m'a accordé toute sa confiance. Je me suis tourné vers Daniel Bert et AppliDroit pour solliciter un partenariat. Ensuite, j'ai contacté le rédacteur en chef de la revue Droit pénal des éditions LexisNexis, Fabrice Raoult qui m'a réservé un accueil chaleureux et une oreille bienveillante.

Le premier numéro a eu lieu en février 2015. Fabrice, Daniel et moi-même composons le jury. J'ai réuni - en contactant mes anciens étudiants - 4 équipes de 4 étudiants composées en fonction de leur appartenance à une Université. Lors de la phase collective, je pose 3 séries de 10 questions en procédure pénale, droit pénal général et droit pénal spécial (en fonction du programme de l'examen d'entrée au CRFPA). Les étudiants ont alors quelques minutes pour répondre. L'équipe qui l'emporte est celle qui a le plus de bonnes réponses. Elle se qualifie pour le Super Penal Trophy et remporte alors les lots proposés par Sup Barreau et LexisNexis. La finale oppose les 4 membres de l'équipe pour désigner le vainqueur autour de 10 questions de culture juridique générale. Le ton est léger et l'ambiance conviviale. Le jeu se déroule au cours d'un dîner. Lors de ce premier numéro "à l'essai" Marie-Noëlle Thomas, Directrice Activités Secteur Public et Universités était présente et a pu échanger avec les étudiants. Ce numéro fut un succès et en appelait de nouveaux.

Le jeu a progressivement évolué vers plus d'oralité, chaque équipe étant désormais équipée d'un buzzer pour prendre la parole.

Les invités d'honneur prestigieux étaient également au rendez-vous. Tout d'abord, l'ancien avocat

général Philippe Bilger, puis Me Temime, Me De Montbrial, Me Boesel, Me Saint-Palais, la conseillère Reliquet et, dans deux mois, Me Lienard.

Les différents numéros se sont déroulés dans des brasseries ou restaurants à l'exception du Sup Penal Trophy qui a eu lieu dans les locaux de LexisNexis.

Pour le numéro 2 de l'année 2016, nous nous sommes délocalisés pour faire un numéro en Province, en l'occurrence à Lille.

Des avocats, des éditeurs, d'autres universitaires et étudiants viennent parfois assister à certains numéros, ce qui renforce les échanges.

Les étudiants sont parfois repérés par nos invités d'honneur et nous pouvons nous vanter d'avoir favorisé quelques rencontres professionnelles et d'avoir même créé un label.

D'un point de vue pédagogique, plusieurs souvenirs marquants sont à signaler. Ainsi, lors de la participation de Me De Montbrial, celui-ci a non seulement prodigué des conseils, mais a également évoqué la lutte contre le terrorisme. Me Boesel, également directrice de l'OIP, s'est exprimée sur la privation de liberté. Enfin, Me Saint-Palais a particulièrement marqué les étudiants avec ses propos consacrés à l'éloquence.

Quel plaisir aussi de voir des équipes franciliennes (Paris I, Paris II, Paris V, Paris X et Paris XI) et provinciales (Amiens, Lille et Poitiers) s'affronter de la sorte.

Aujourd'hui, le Penal Trophy est devenu un véritable label, les étudiants n'hésitent pas à indiquer sur leur cv leur participation à tel ou tel numéro. Le Penal Trophy c'est la garantie de passer un bon moment, entre pénalistes, de côtoyer une figure emblématique du droit pénal, de profiter de son expérience et, le cas échéant, de faire des rencontres professionnelles...